ANIMATIONS • LOISIRS

JEUNES

SÉJOUR 9-11 • 12-15ans
VACANCES HIVER
2019

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Charente-Maritime

Rochefort

Au cœur des Pyrénées, aux portes de l'Espagne et du parc national, Saint-Lary-Soulan est une destination idéale pour les passionnés de montagne, offrant un panorama grandiose sur la chaîne pyrénéenne.

ENCADREMENT

Notre séjour est habilité par la Direction Départementale de la Cohésion sociale.

L'équipe d'animation est composée d'un directeur diplômé / assistant sanitaire, et d'animateurs titulaires du BAFA et BPJEPS.

Les activités spécifiques sont encadrées par des éducateurs professionnels diplômés d'état.

HÉBERGEMENT

Le centre d'hébergement l'Estibère est situé à Vielle Aure, à deux pas du domaine skiable du Pla d'Adet à saint Lary Soulan. Il est composé de chambres de 2 à 4 personnes, équipées de salle de bains et toilettes.

ACTIVITÉS

Rando raquettes, découverte du ski à son rythme, cours de ski, piscine, veillées, ...

SÉJOUR NEIGE DANS LES PYRÉNÉES
DU 17/02 AU 23/02/2019
9/11 ANS ET 12/15 ANS
(TARIF FORFAITAIRE)

Quotient familial	Tarifs
de 0 à < 510	84,30 €
de 510 à < 680	122,70 €
de 680 à < 850	175,20 €
de 850 à < 1 020	247,20 €
de 1 020 à < 1 190	300,00 €
de 1 190 à < 1 360	375,00 €
1 360 à < 1 700	466,20 €
>= à 1 700	537,00 €

Les tarifs comprennent :
-le transport aller/retour en autocar grand tourisme
-l'hébergement en pension complète
-l'encadrement du ski et les animations
-la location du matériel de ski, chaussures et casques
-les remontées mécaniques...

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Espace Jeunes

27/29 avenue des Déportés et Fusillés
17300 Rochefort
05 46 87 40 26 - 06 18 86 78 19

A partir du mercredi 19 décembre à partir de 9 heures à l'Espace Jeunes, (uniquement pour les enfants domiciliés sur Rochefort)

Aucune réservation ne sera effectuée sans règlement partiel ou total du séjour.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h de 13h30 à 17h30.

Documents obligatoires à fournir :
- justificatif de domicile
- attestation de la CAF mentionnant votre quotient familial
- photocopie de la carte d'identité du participant
- photocopie de l'attestation de la carte vitale

Un dossier à compléter ainsi que la liste des documents à fournir seront remis à l'inscription et à retourner dans les plus brefs délais.
Le départ de votre enfant ne sera validé qu'à réception des pièces justificatives demandées.
En cas de dossier incomplet au 15 janvier, l'inscription ne sera pas maintenue.
La place ainsi libérée sera proposée à un autre participant en liste d'attente.

Rochefort